

plus que de répéter, en termes plus précis, ce que j'ai énoncé et de tracer les plans d'un développement où l'on s'en tiendrait à vous dire « nous voulons que vous alliez travailler de votre propre initiative ». Cependant, je ne veux pas qu'un office de planification au Canada vienne me dire où aller et le genre de travail que je dois accomplir. Il faut créer une atmosphère qui m'incite à aller avec ma famille ouvrir la voie comme l'ont fait mes ancêtres. Je veux transmettre à mes descendants cette possibilité de choix. Ce raisonnement a l'air peut-être démodé mais il existe toujours dans la région d'où je viens. Les jeunes, homme ou femme, individuellement ou en groupe, ressentent encore ce goût du risque, comme l'ont ressenti mes ancêtres, qui les fait venir dans les régions en pleine prospérité pour y créer le régime de libre entreprise qui a édifié la nation que nous constituons aujourd'hui.

(Texte)

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, cet avis de motion du député de Timiskaming (M. Peters) touche à un sujet de la plus haute importance pour le Canada, pour le Québec en particulier, et pour la région du Saguenay, que j'ai l'honneur de représenter avec trois autres députés.

La création d'un Conseil national des emplacements industriels qui nous est proposée, serait peut-être nécessaire pour décentraliser l'industrie de notre pays et ainsi limiter la migration de la population vers les grands centres. Cette migration cause de graves problèmes dans les villes dont la population, de ce fait, s'accroît et cause aussi des problèmes aux parents qui doivent se séparer de leurs enfants. Cette migration est la cause de perturbations sur le plan économique et le plan social.

Évidemment, il n'est pas aussi facile de décentraliser l'industrie que cela peut en avoir l'air.

Les responsabilités que cette motion tend à donner aux membres du Conseil pourraient être aussi celles du Conseil d'expansion économique dont nous avons parlé cet après-midi. Je ne crois pas que nous puissions dissocier tous ces sujets les uns des autres.

Nous étudions aujourd'hui un projet de loi, le bill C-87, qui a trait à l'établissement d'un conseil d'expansion.

Eh bien, je crois que ce conseil d'expansion, tout comme le conseil de productivité qui existe déjà depuis l'an passé, peuvent ensemble se charger d'étudier ces problèmes et apporter les améliorations qui s'imposent.

Je sais, monsieur le président, que si l'on se reporte aux dernières données statistiques publiées au sujet de la situation de l'emploi, rapport du 15 décembre 1962, on constate qu'il

y a quelque 414,000 chômeurs au Canada, dont 154,000 vivent au Québec, soit 37 p. 100. Le Saguenay à lui seul, monsieur le président, compte actuellement quelques 15,000 sans-travail, et cela cause un profond malaise dans notre région.

La situation au Saguenay découle du fait que nous n'ayons que deux grandes industries — celle du papier et celle de l'aluminium, qui toutes deux sont affectées par la situation du marché international.

Notre région étant quelque peu éloignée des grands centres, nous avons de la difficulté à intéresser les industries à venir s'y établir afin d'employer la main-d'œuvre disponible.

Notre région est riche en ressources naturelles: ressources hydrauliques, minières, forestières. Elle aurait des possibilités immenses.

Nous avons des voies de communication maritimes, de très belles routes, et un chemin de fer, même s'il est un peu désuet.

Évidemment, je ne suis pas le premier à me lever en cette Chambre pour demander que la voie ferroviaire soit améliorée entre les grands centres et le Saguenay. Cela serait certainement de nature à augmenter l'attrait que peut susciter la région du Saguenay pour les industriels. Mais je crois que, en se référant au sujet de la motion présentement à l'étude, on voit que le gouvernement pourrait aussi faire sa part et ajouter à l'attrait qu'une région peut présenter pour attirer l'industrie.

A mon avis, les diminutions d'impôt qui sont demandées et proposées pourraient inciter des compagnies à venir s'installer dans un endroit plutôt que dans un autre. Il y a aussi les dépréciations accélérées des immobilisations.

Il est un autre organisme qui ne devrait pas être négligé. C'est la Banque d'expansion industrielle qui, actuellement, prête pour aider à l'industrie à se développer.

Cette banque pourrait faire beaucoup plus qu'elle ne fait présentement. Le gouvernement n'aurait pas grande difficulté à trouver les emprunteurs susceptibles d'aller dans ces régions économiquement faibles bâtir des usines, ce qui serait également de nature à améliorer la situation.

Mais cette Banque d'expansion industrielle est présentement soumise à une réglementation excessivement sévère.

Je sais, pour avoir rencontré plusieurs industriels de ma région, que ce n'est pas très facile d'obtenir de l'aide de cet organisme. Cette banque, qui prête à un intérêt assez élevé, exige des garanties telles qu'un industriel qui n'est pas déjà solidement établi ne peut pratiquement pas se procurer les fonds nécessaires à l'expansion de son entreprise.

Il est évident que si la Banque d'expansion industrielle avait une réglementation plus flexible, plus appropriée aux circonstances, bien des industriels dans les différen-